

étroitement la Reine de Pologne & de la tenir ; pour ainsi dire , en captivité , avec la Famille-Royale .

Pour détruire entièrement ces faux bruits , qui n'ont point été divulgués sans malice , & pour donner une preuve sans réplique que S. M. n'a jamais perdu de vûe les égards qui sont dûs à la Reine de Pologne , il n'en est point de preuve plus forte que celle d'avoir envoyé à cette Princesse le Général de Bornstât , chargé de lui demander avec toute la poltesse possible , si Elle désiroit de se rendre , avec sa Famille-Royale à Varsovie , auprès du Roi son Epoux , & de lui offrir dans ce cas toutes les facilités , toute l'aisance & les passeports nécessaires pour faire cette route en sûreté , par le chemin le plus court , en passant par les Etats de Sa Maj. en Silesie .

La Reine de Pologne ayant témoigné quelque répugnance d'entreprendre ce voyage , & le Général de Bornstât en ayant informé le Roi , Sa Maj. n'a point insisté sur le départ de cette Princesse , & ne lui a rien fait dire qui pût y avoir le moindre rapport . Sa Maj. , par cette conduite a la satisfaction de faire voir au Public , de la manière la plus convaincante , la fausseté de ce qu'on lui a imputé au sujet du peu de liberté dont jouissoit la Reine de Pologne & sa Famille-Royale ; puisqu'au- contraire cette Princesse elle-même qui n'a pas accepté les offres qui lui ont été faites & l'aisance qu'on a voulu lui procurer pour se rendre à Varsovie , auprès du Roi son Epoux , où Elle auroit été à l'abri des incommodités dont on fait tant de bruit & qui , malgré toutes les précautions du Roi , sont une suite inséparable des troubles de la présente guerre .

Le